

Remboursement crédit immobilier

Par Celilou, le 09/11/2015 à 11:52

Bonjour

Je possède 4 maisons sur un même terrain et sur un seul crédit.

Je veux vendre une voire 2 maisons mais cela ne comble pas la totalité du prêt. Puis je conserver cet argent et continuer à rembourser le crédit sachant qu'il n'y a pas d'hypothèque? Ou suis je obligé de rembourser une partie?

Par amajuris, le 09/11/2015 à 17:08

bonjour,

relisez votre contrat de prêt mais en principe si vous vendez une partie des biens immobiliers concernés par votre crédit, vous devez demander l'accord de votre banque car en vendant vous diminuez la garantie de l'organisme de crédit. salutations